



COMPTE RENDU de la Réunion  
du 27 Septembre 2019

sous la présidence de Laurent REGNIER

**Etaient présents:**

Les membres du bureau:

Laurent REGNIER, Alexis CHERON, Clotilde CLEMENT-CUZIN, Sylvie EGRET, Loïc FROGER, Patrick JEAN, Brigitte REGNIER, Bruno SUFFICE.

Absent :

Alain EGRET

Ainsi que:

Mickael BAILLY, Jérémy FROGER.

Début de la réunion: 19h25

**Ordre du jour:**

Les 30 ANS du club qui auront lieu le samedi 12 octobre au Gymnase de Voves:

Loïc et Laurent ont fait l'affiche de cette journée, Bruno doit aller au Crédit Agricole pour les imprimer demain matin (le 28 septembre).

Bruno doit également aller au local afin de vérifier les arcs et les flèches.

Déroulement de l'après-midi:

- **12h00/14h00** installation (attention il y a un entrainement de handball avant nous). Pas de repas de prévu le midi pour les personnes qui installent.

- **14h00/17h40** participation à divers ateliers. Eric fera un QCM concernant le club (réponses dans le gymnase ou sur le site du club). Il faudra penser à noter le n° de téléphone des personnes car les premiers participants ne resteront peut-être pas tout l'après-midi, il serait donc souhaitable qu'elles soient présentes lors de la remise des récompenses.

L'initiation sera à 1€ et le Challenge sera à 2€.

Laurent doit nous envoyer le règlement du Challenge.

Logiquement, il devrait y avoir 6 ateliers à voir le nombre de bénévoles présent ce jour. Un mail sera envoyé pour une demande de gâteaux afin de les vendre à la buvette.

- Clotilde se propose de faire des crêpes et de les vendre (2€ la crêpe sucrée, 2.50€ avec de la confiture ou du Nutella), Loïc se charge de faire la pâte (2x 5 Litres).

La maman d'une archer a proposé de prêter ses crêpières à condition que ce soit elle qui fasse les crêpes (Laurent ou Brigitte vont lui demandé si elle fait cela gratuitement).

Le club a acheté quelques goodies pour cette journée, nous en donnerons certains et vendrons les autres:

- Bracelet (logo du club) qui sera donné à chaque personne lors de son inscription à cette journée,
- Gobelet (logo du club) réutilisable de 25 cl vendu à la buvette 1.50€,
- Stylo/styler (logo du club) vendu 2€,
- Porte clés (avec le logo des 30 ans) sera vendu 4€,
- Bidon gourde sera donné par Laurent, à tous les archers de la saison 2019/2020 qui auront validé leur licences lors des prochains entraînements, et sera vendu le 23-24 novembre lors de notre concours salle au prix de 12€.

- **18h00/20h00** discours des élus politiques et des dirigeants du monde du tir à l'arc suivi d'un pot de l'amitié. Celui-ci sera gratuit et servira d'apéritif au repas qui suivra.

- **20h00/21h00** démontage (tapis à ranger, cibles ...)

- **A partir de 21h00** repas payant,

- 10€ pour les licenciés (licenciés 2018/2019 et 2019/2020), mais d'après le mail envoyé par Laurent le 29/09, seuls les licenciés 2019/2020 paieront 10€ !
- 15€ pour les non licenciés (famille et/ou amis).

Tout archer devra prévenir de sa présence au repas auprès de Laurent ou Brigitte avant le 08 ou 09 octobre. Le 10, en principe il sera trop tard pour s'inscrire. Le règlement du repas sera effectué lors de l'inscription.

Le repas devrait se tenir dans le gymnase, Laurent doit demander à la COMCOM si on peut manger dedans, sinon il se déroulera dans la petite salle s'il n'y a pas beaucoup de monde.

Laurent avait demandé un devis à Chez Coco pour une soirée crêpes. Devis pour 1 crêpe salée et 1 crêpe sucrée le tout pour 9€. Il fallait rajouter l'entrée et la boisson. NON  
Il a été choisi de faire un buffet froid comme cela tout le monde se servira.

Laurent et Brigitte s'occuperont des courses (salades, boissons et desserts, achat sur Chartres), la viande pour le buffet sera achetée à Voves.

Menu: salade - buffet froid - fromage - dessert.

Les archers devront suite au mail de Laurent, prévenir de leur présence pour la journée.

Laurent doit inviter Mr Guérini, maire de Voves au repas. Mr Paris sera absent.

Laurent doit contacter les anciens présidents du club : Eric (qui sera présent), et Laurence.

Nicolas S. se propose d'apporter sa sono pour la fin de soirée.

SPONSORS: Recherche de sponsors pour la journée

Suite à la demande de Laurent, Alexis et Bruno iront voir les commerçants et les artisans afin de leur proposer de nous aider lors de cette journée soit :

- en donnant de l'argent, et s'ils le demandent, Loïc pourra leur donner tous les documents pour que cela soit défiscalisé,

- en donnant du matériel qui pourra être utilisé lors des remises de récompenses,
- pour les boulangers/pâtisseries s'ils offrent des gâteaux, ils pourront être vendus dans l'après-midi, Loïc leur donnera les documents fiscaux qui conviennent s'ils les demandent.
- si les artisans ou commerçants ont des affiches de leur entreprise, on pourra les mettre dans le gymnase pour leur faire de la publicité.

Un mail a été envoyé à la mairie de Voves pour la demande de tables (x10), chaises (x80), les banderoles de la ville, des panneaux blancs d'affichage (x10).

QUESTIONS DIVERSES:

- Le club fera peut-être/surement appel à la personne qui s'est proposé de nous faire un repas pour les 30 ans du club lors du repas du soir de notre concours salle. A voir pour un repas crêpes,
- Nous avons appris la démission de Patrick Jean en tant que membre du bureau.

Fin de la réunion: 21h00.

La secrétaire

S. EGRET

